

Bilan de gestion

**Agents en contrat à durée déterminée et en
contrat à durée indéterminée**

Année 2014

Affaire suivie par

Laure MATIGNIER, Responsable du service compétences et parcours professionnels

Fanélie VIGNE, Responsable du pôle recrutement-mobilité

Émilie ENRICO, Adjointe à la responsable du pôle recrutement-mobilité

Sommaire

1. Les effectifs

- 1.1 Effectifs des CDD et CDI
- 1.2 Répartition des effectifs par service
- 1.3 Répartition des effectifs par catégorie
- 1.4 Pyramide des âges
- 1.5 Répartition hommes / femmes
- 1.6 Répartition en ETP

2. Les flux entrées et sorties

- 2.1 Les flux d'entrées des CDD et CDI
- 2.2 Les flux de sorties des CDD et CDI

Contexte :

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) a été créé le 1^{er} janvier 2014. Il s'agit d'un Établissement Public à caractère Administratif (EPA), sous la tutelle conjointe du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Le Cerema répond au besoin de disposer d'un appui scientifique et technique renforcé, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques de l'aménagement et du développement durables. Il a permis de réunir les compétences de onze services des MEDDE/MLETR :

- le Centre d'études techniques, maritimes et fluviales (Cetmef)
- le Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra)
- le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)
- les huit Centres d'études techniques de l'équipement (Cete)

Le Cerema est composé depuis le 1^{er} janvier 2014 de trois directions techniques, huit directions territoriales et d'un siège :

- la Direction technique Eau, mer et fleuves (Dtec EMF)
- la Direction technique Infrastructures de transport et matériaux (Dtec ITM)
- la Direction technique Territoires et ville (Dtec TV)
- la Direction territoriale Centre-Est (Dter CE)
- la Direction territoriale Est (Dter Est)
- la Direction territoriale Ile-de-France (Dter IDF)
- la Direction territoriale Méditerranée (Dter Med)
- la Direction territoriale Normandie-Centre (Dter NC)
- la Direction territoriale Nord-Picardie (Dter NP)
- la Direction territoriale Ouest (Dter Ouest)
- la Direction territoriale Sud-Ouest (Dter SO)

Le Siège :

- la Direction des politiques publiques, des programmes et de la production (D4P)
- la Direction scientifique et technique et des relations européennes et internationales (DSTREI)
- la Direction de la communication et de la diffusion des connaissances (DCDC)
- la Direction des ressources humaines (DRH)
- la Direction de l'administration générale et des finances (DAGeF)
- la Direction des systèmes d'information (DSI)
- la Mission Qualité (MQ)

1. Les effectifs

Ce document présente l'état de la population des agents en contrat à durée déterminée et à durée indéterminée employés par le Cerema au 31 décembre 2014.

Il comporte des informations sur les effectifs, les catégories d'emploi en référence aux catégories « fonction publique » et les flux d'entrées et de sorties.

Ce bilan se compose d'informations minimales et statistiques permettant d'avoir une vision de l'ensemble de la population des contractuels employés par l'établissement.

1.1 Effectifs des CDD et CDI

Le présent bilan de gestion est établi sur la base des agents employés en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée par le Cerema au 31 décembre 2014, soit **51 agents au total dont 5 contrats doctoraux et 1 CDI** (médecin de prévention recruté à temps incomplet).

Sur ces 51 agents, 20 sont des agents dont le CDD conclu avec le « MEDDE » avant le 1^{er} janvier 2014 a été repris par le Cerema au 1^{er} janvier 2014 dans le cadre du transfert des personnels en poste dans les services composant l'établissement.

1.2 Répartition des effectifs par services

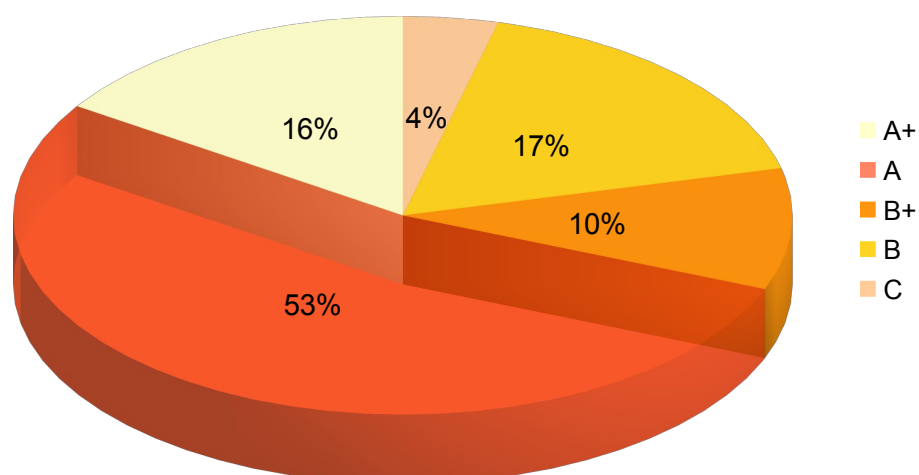
Directions	CDD		CDI	
	Effectifs physiques	%	Effectifs physiques	%
Dtec EMF	0	0 %		
Dtec ITM	12	25 %		
Dtec TV	1	2 %		
Dter CE	6	12 %	1	100 %
Dter Est	2	4 %		
Dter IDF	5	10 %		
Dter MED	1	2 %		
Dter NC	4	8 %		
Dter NP	0	0 %		
Dter Ouest	2	4 %		
Dter SO	4	8 %		
Siège	13	25 %		
Total	50	100 %	1	100 %

La majorité des agents contractuels employés par le Cerema a été recrutée pour pourvoir des postes dans des directions ayant des problèmes d'attractivité (liés à leur localisation géographique et/ou à la nature des fonctions) telles que la Dtec ITM située à Sourduin, la Dter IdF située à Sourduin/Trappes/Le Bourget ou le Siège.

1.3 Répartition des effectifs par catégories

Catégorie	CDD		CDI	
	Effectifs physiques	%	Effectifs physiques	%
A+	7	14 %	1	100 %
A	27	54 %		
B+	5	10 %		
B	9	18 %		
C	2	4 %		
Total	50	100 %	1	100 %

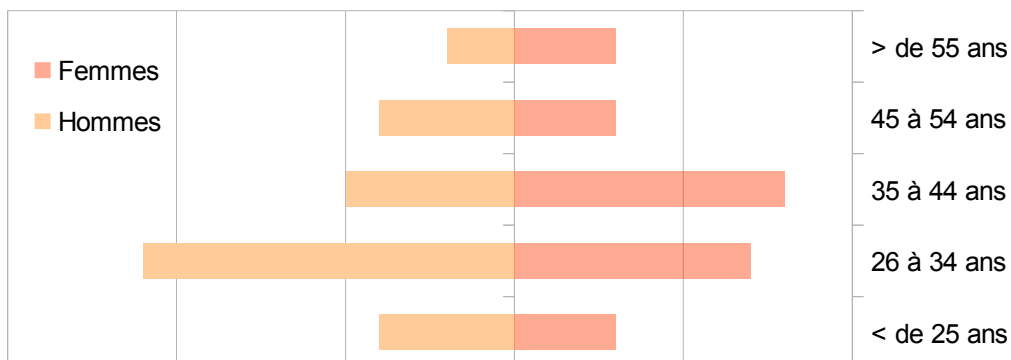
Répartition des effectifs (CDD et CDI) par catégories



La catégorie la plus représentée est celle des catégories A (8 A+ et 27 A).
En effet, ces recrutements représentent 69 % des contractuels en 2014.

1.4 Pyramide des âges

Pyramide des âges



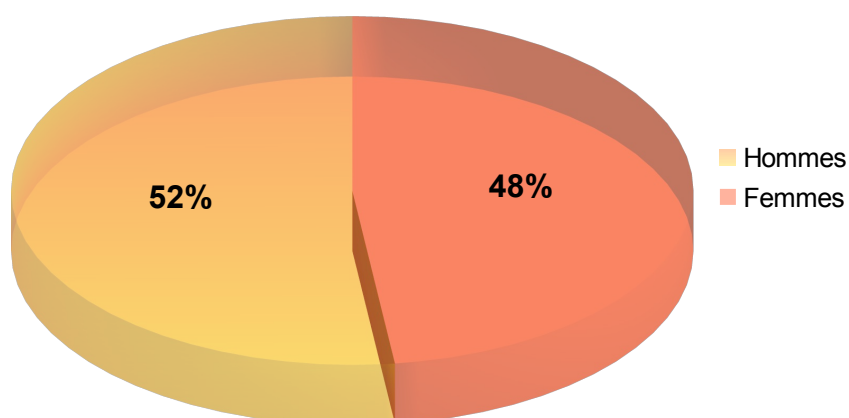
Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total
< 25 ans	4	3	7
De 26 à 34 ans	11	7	18
De 35 à 44 ans	5	8	13
De 45 à 54 ans	4	3	7
> 55 ans	2	4	6

La pyramide des âges des agents contractuels reflète une population plutôt jeune puisque la majorité des personnels (18 agents) se situe dans la tranche des 26 à 34 ans. La tranche d'âge des 34 à 44 ans est également importante avec un effectif de 13 agents.

La moyenne d'âge des agents recrutés sur contrat est de 36 ans.

1.5 Répartition Hommes / Femmes

Répartition Hommes / Femmes



Le graphique ci-dessus montre une quasi parité hommes femmes dans les recrutements d'agents contractuels au sein du Cerema. En effet, au 31 décembre 2014, l'établissement comptabilisait 25 femmes et 26 hommes en contrat à durée déterminée et indéterminée.

1.6 Répartition en ETP

ETP par type de contrat

Directions	ETP	
	CDD	CDI
Dtec EMF	0	
Dtec ITM	11,8	
Dtec TV	1	
Dter CE	5,6	0,4
Dter Est	2	
Dter IDF	5	
Dter MED	1	
Dter NC	4	
Dter NP	0	
Dter Ouest	2	
Dter SO	4	
Siège	13	
Total	49,4	0,4

ETP Hommes / Femmes

Directions	ETP CDD		ETP CDI	
	Hommes	Femme	Hommes	Femmes
Dtec EMF	0	0		
Dtec ITM	9	2,8		
Dtec TV	0	1		
Dter CE	1	4,6	0,4	0
Dter Est	2	0		
Dter IDF	3	2		
Dter MED	0	1		
Dter NC	2	2		
Dter NP	0	0		
Dter Ouest	1	1		
Dter SO	2	2		
Siège	5	8		
Total	25	24,4	0,4	0

Les deux tableaux précédents montrent que la majorité des agents employés en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée par le Cerema est à temps plein. 3 agents contractuels sont à temps partiel (3 femmes) et 1 agent est employé à temps incomplet (1 homme).

Les quotités de travail de ces agents sont différentes : 1 agent à 70 %, 1 agent à 80 % et 1 agent à 90 %.

2. Les flux entrées et sorties

2.1 Les flux d'entrées des CDD et CDI

Répartition des contrats repris MEDDE en 2014 par directions et par catégories

Directions	Catégories		
	A	B	C
Dtec EMF	0	0	0
Dtec ITM	12	0	0
Dtec TV	0	0	0
Dter CE	0	5	0
Dter Est	0	0	0
Dter IDF	0	0	0
Dter MED	0	0	0
Dter NC	1	0	0
Dter NP	0	0	0
Dter Ouest	0	0	0
Dter SO	0	0	0
Siège	1	0	0
Total	14	5	0

Répartition des entrées 2014 par directions et par catégories

Directions	Catégories		
	A	B	C
Dtec EMF	0	0	0
Dtec ITM	0	0	0
Dtec TV	0	0	1
Dter CE	2	0	0
Dter Est	1	1	0
Dter IDF	5	0	0
Dter MED	1	0	0
Dter NC	1	2	0
Dter NP	0	0	0
Dter Ouest	2	0	0
Dter SO	3	0	1
Siège	6	6	0
Total	21	9	2

Sur les 51 agents contractuels de l'établissement, 19 sont des agents dont les contrats ont été conclus avec le MEDDE et repris par le Cerema au 1^{er} janvier 2014.

Le Cerema a recruté au total 32 contractuels sur l'année 2014 (1 CDI, 5 contrats doctoraux).

2.2 Les flux de sorties des CDD et CDI par catégories

	A	B	C
Fin de contrat	1	0	0
Démissions	3	0	0
Total	4	0	0

Le Cerema connaît très peu de sorties sur l'année 2014, seulement 4, dont une fin de thèse.